

**Zeitschrift:** L'Émilie : magazine socio-culturelles  
**Herausgeber:** Association Femmes en Suisse et le Mouvement féministe  
**Band:** [96] (2008)  
**Heft:** 1520

**Artikel:** Algérie : de la femme engagée à la femme-alibi  
**Autor:** Lamidi, Soulef  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-284919>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## *Algérie* De la femme engagée à la femme-alibi

Eva Peron, Arlette Laguiller, Lalla Fatma N'soumer, Z'hor Ounissi et bien d'autres ont prouvé et prouvent encore, si besoin était, que la politique n'est pas l'apanage de l'homme. Loin des cuisines, des femmes dirigent la destinée d'un pays, d'un parti ou d'une institution. Aujourd'hui, combien de femmes algériennes sont dans les institutions élues? Combien de femmes siègent dans le gouvernement? Combien sont directement impliquées dans la prise de décision? Combien de femmes sont à la tête d'un parti politique en Algérie? Une goutte d'eau dans un océan... d'hommes. *Enquête.*

Soulef Lamidi

Si un arsenal juridique a été mis en place pour garantir aux femmes leurs droits, leur implication politique, par contre, demeure sans ancrage réel. Mme Audrey McLanghlin, ancienne membre de la Chambre des communes du Canada et cheffe du Nouveau parti démocratique (NDP) affirme que «nous ne pouvons plus ignorer les talents et les compétences de la moitié de la population mondiale. Les femmes n'ont certainement pas toutes les réponses, mais en représentant 50% de la population, nous avons au minimum la moitié des réponses aux grands problèmes de notre époque. La situation des femmes en politique dément le discours politique officiel quant à l'égalité des droits entre homme et femme», précise-t-elle. Concernant la représentation des femmes dans les institutions étatiques et le Parlement, la représentante du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), Mme Samira Kaïd, affirme que «sur ce plan, elle accuse un retard inquiétant. Il y a une réelle absence de volonté politique pour faire évoluer la situation, sinon comment expliquer toutes les contradictions officielles avec la Constitution et les textes internationaux, dont la CEDAW et la Convention sur les droits politiques des femmes, ratifiés par l'Algérie?».

Quant à la représentation des femmes aux deux Chambres, Mme McLanghlin précise qu'«au plan de l'effectif et de l'efficacité, le nombre des femmes au Parlement est insignifiant. L'opposition démocratique n'est représentée que par une seule femme. Cela donne la pleine mesure du rôle institutionnellement infériorisé qui leur est assignée dans notre pays.»

### *Entre discours officiels et réalité du terrain: un gouffre*

Sur ce point, Mme Nouara Saâdia Djaâfâr, ministre déléguée en charge de la Famille et de la Condition féminine et membre du bureau national du Rassemblement national démocratique (RND), explique que l'implication des femmes dans la prise de décision est directement liée au taux de représentation des femmes dans les assemblées élues – municipales, régionales et nationales – et au gouvernement: «L'indice essentiel est la présence des femmes à ces deux niveaux. C'est au niveau des assemblées élues et du gouvernement que les femmes peuvent contribuer aux changements des lois et soulever les questions relatives aux femmes.» Actuellement, ce taux s'élève à 7,7% soit trente députées parlementaires sur 389... «Cette situation est le corollaire de la nature du régime algérien, et ce depuis l'indépendance.

Un régime qui a eu des incidences majeures sur la situation politique des femmes. En d'autres termes, poursuit-elle, le progressisme de façade des années post-indépendance n'admettait pas les femmes dans la sphère politique sinon pour les instrumentaliser, ce qui atteste d'une volonté délibérée de leur marginalisation politique. Les professions de foi démocratiques du régime ou des organisations politiques ne peuvent être appréhendées qu'à partir de la perception réservée au statut des femmes. Et là, le problème demeure entier. La matrice idéologique du système politique, portée actuellement par un glissement doctrinal vers un certain islamisme, réduit le rôle politique des femmes à un instrument mis à son service. C'est dans le cadre de l'opposition démocratique de la lutte associative et syndicale, espaces actuellement verrouillés, que les femmes pourraient réellement s'exprimer pour revendiquer et faire valoir leurs droits».



### *Les femmes sont loin des postes-clés*

Vu la faible représentation des femmes au sein des institutions étatiques et politiques, Mme Aïcha Belhadjar, chargée du dossier de la femme au Mouvement pour la société et la paix (MSP), estime qu'elles ne peuvent peser dans la prise de décision politique. «Même si les femmes sont majoritaires dans certains secteurs d'activité tels que l'éducation, la santé et la justice, elles sont loin de pouvoir investir les postes-clés.» Cette ancienne députée déplore l'inégalité des chances dans l'octroi des postes à responsabilité: «Selon les chiffres officiels, plus de 50% des diplômé-e-s de l'université sont des femmes. En milieu professionnel, elles ont au moins le même niveau d'instruction que leurs collègues masculins. Mais lorsqu'il s'agit d'accéder à un poste à responsabilité, les femmes sont reléguées au second plan. Cette situation, nous la retrouvons aussi dans les partis politiques, même au sein de ceux qui mettent en avant l'égalité des sexes, l'émancipation des femmes et la démocratie. Les femmes sont souvent confinées aux rôles d'exécutantes. Elles sont rarement impliquées dans la prise de décision ou nommées aux postes d'encadrement.»

### *«Le changement doit d'abord venir des femmes elles-mêmes»*

La représentante de ce parti de tendance islamiste relève le décalage entre les textes réglementaires et la réalité du terrain: «Même si la Constitution consacre le principe de la non-discrimination, la pratique est tout autre. Théoriquement, toutes les conditions sont réunies pour garantir l'insertion sociale, économique et politique des femmes, mais cela reste en deçà des espérances.» Cette chevonnée de la politique estime que la représentation des femmes dans les formations politiques, et par conséquent, sur les listes électorales, est «figurative». «Cet état de fait, explique-t-elle, est dû en grande partie à la conviction des femmes que la politique est le domaine réservé des hommes. Une activité qui demande beaucoup de sacrifices au détriment de la stabilité sociale et familiale». Mme Belhadjar poursuit en qualifiant la représentation des femmes dans les institutions élues de «symbolique». Cette faible représentation «ne permet pas aux femmes d'influer sur la politique générale du pays ou sur le contenu des textes réglementaires.» Citant l'exemple de son parti, elle reconnaît que la présence des femmes cadres dans les structures dirigeantes est «faible» malgré les mesures incitatives prises dans ce sens. «Le changement, estime-t-elle, doit d'abord venir des femmes elles-mêmes. Il faut qu'elles aient la volonté de faire changer cette situation de *statu quo*, de conquérir un monde considéré comme la chasse gardée des hommes. En second lieu, la volonté de changement, ajoute-t-elle, doit émerger de la part des décideurs et des dirigeants des partis politiques de façon à leur permettre l'accès à des postes à haute responsabilité. L'implication des femmes en politique est liée au processus démocratique, au développement économique et social ainsi qu'à la stabilité du pays. En outre, une répartition du pouvoir politique plus équitable renforcerait la crédibilité des partis politiques.»

## *Les femmes sont devenues des militantes de salon*

Pour sa part, Mme Saïda Benhabiless, présidente de l'association pour la promotion de la femme rurale, estime qu'historiquement les femmes se sont toujours imposées dans la vie politique. L'histoire a retenu des personnalités ayant marqué leur temps et leur époque. La Kahina, Hassiba Ben Bouali et Lalla Fatma N'soumer ont combattu pour la liberté et l'indépendance: «Les femmes algériennes ont toujours été avant-gardistes. On ne leur a pas offert leurs droits sur un plateau d'argent, elles les ont arrachés. Après l'indépendance, les choses ont changé. Il y a eu une cassure. Les femmes ont été renvoyées à leur cuisine. C'est à ce moment, note-t-elle, que l'Algérie a «inauguré» l'ère de la femme-alibi. Les femmes sont devenues des militantes de salon. La dégradation de leur rôle dans la vie politique avait alors commencé. Tout le monde applaudissait, mais personne ne prenait en compte leurs analyses politiques.» L'écart entre leurs compétences et leur rôle n'a cessé de se creuser. Avec l'avènement du terrorisme, les femmes – intellectuelles, paysannes, analphabètes ou rurales – se sont retrouvées, encore une fois, à jouer un rôle pour un retour à la stabilité et à davantage de sécurité. Ne dit-on pas que l'Histoire se répète? «Devenir patriote, n'est pas un rôle politique. Soutenir l'Etat à Sidi Moussa et Larbâa<sup>(1)</sup>, ne l'est pas non plus. En 1995, lors des élections présidentielles, les femmes ont été les premières à se diriger aux urnes pour dire non au terrorisme. C'est cela la politique», lance Mme Benhabilles.

## *Les partis politiques ne jouent pas le jeu*

Le dysfonctionnement, la présidente de l'association pour la promotion de la femme rurale, le situe au niveau des formations politiques: «Les partis ne jouent pas le jeu. Ils se servent des femmes comme d'une carte porteuse. Ils ont besoin d'elles le temps d'une élection. Si elles ne sont pas seulement électrices, ils utilisent leur nom pour remplir un vide sur une liste électorale. Elles sont rarement tête de liste. Les partis politiques sont les premiers responsables de cette situation et non l'administration.» Cependant, cette ancienne ministre est également aussi convaincue que les femmes doivent être «conscientes de leur poids et, par conséquent, doivent s'imposer dans la vie politique. Elles se doivent de refuser de combler les vides ou de servir d'appât pour faire gagner des hommes. Compétentes, les femmes n'ont pas à jouer des rôles de figurantes, conclut-elle.»

Ce constat est le résultat naturel du «manque d'intérêt des femmes pour la chose politique. Elles ne veulent pas s'engager réellement dans cette activité. En général, les femmes ne sont pas assez combatives pour faire passer leurs idées», nous explique Mme Zahra Drif Bittat, vice-présidente du Conseil de la nation, avant d'ajouter : «Il n'y a pas de culture d'égalité dans la société algérienne.» La ministre déléguée auprès du ministère de la Santé, chargé de la Famille et de la Condition féminine, Mme Saâdia Nouara Djaâfar, estime que la marginalisation des femmes est un facteur révélateur du retard socio-économique d'un pays. Le changement doit s'opérer à la base, soit à la cellule familiale. «La famille doit consacrer le principe de l'égalité entre la fille et le garçon. Lors de la réalisation des livres scolaires, le Ministère de l'Education doit aussi bannir toute image stéréotypée des relations entre l'homme et la femme. A titre indicatif, des images montrant la mère à la cuisine et le père au travail. L'équilibre et l'égalité entre les deux sexes conduiront au développement du pays.»

## *Qu'en pensent les responsables politiques ?*

Miloud Chorfi, secrétaire national à l'information et à la communication au RND, a indiqué que «le parti a toujours accordé un intérêt particulier aux femmes et consacré leurs droits dans l'ensemble des décrets et statuts du RND en leur conférant des postes à responsabilité au sein du bureau national.» Il cite Nouria Hafsi et Nouara Djaâfar. Il annonce en outre que «des instructions sont données par la direction pour que, dans chaque exécutif de wilaya<sup>(2)</sup>, il y ait au moins une femme». M. Chorfi estime que la «condition des femmes s'est grandement améliorée suite à l'avènement du multipartisme et de la démocratie». En ce qui concerne le plus vieux parti de l'opposition, le FFS, il a prévu dans ses statuts, adoptés lors du 3e congrès, un quota de femmes, désigné par le président Hocine Aït Ahmed au conseil national. Une décision qui n'a jamais vu le jour, sept ans après, puisque aucune femme n'est désignée à ce poste.

Avec seulement 30 députées, sur 389, 4 sénatrices sur 144 et 4 ministres, il reste encore beaucoup à faire pour que les femmes occupent la place qui leur revient au sein des institutions politiques et économiques, que ce soit au niveau local ou national.

(1) Durant les années où le terrorisme était à son summum, soit la période 1994 à 1997, cette région (Sidi Moussa, Larbâa et Rais) était appelée le triangle de la mort. Les habitant-e-s de cet axe, situé au sud-est de la capitale, ont subi massacres collectifs, descentes nocturnes, viols et enlèvements de femmes. Malgré cela, les habitant-e-s n'ont pas baissé les bras et ont continué à soutenir l'Etat et à dire non au terrorisme.

(2) wilaya : division administrative qui correspond au canton